

Rapport du groupe de travail tourisme sur le projet du Port Saint-Roch



De nombreux Montargois ont pris part à la réunion de concertation du 10 juillet 2018. Un groupe d'entrepreneurs et d'acteurs issus d'univers professionnels hétérogènes mais partageant le même attrait pour Montargis et le Montargois a entamé des réflexions sur l'impact d'un projet tel que celui du port Saint-Roch et ses retombées sur la vie économique et touristique de notre territoire.

Ce groupe s'est également penché sur les besoins et attentes tant des touristes que des habitants de notre territoire. L'objet de ce « rapport » est de présenter les axes majeurs contributifs de la réussite de ce projet et d'une expansion sociale, culturelle, touristique et économique pour l'Agglomération.

Pour se faire, ce groupe de travail a rencontré, au cours de l'été 2018, plusieurs touristes et plaisanciers et également le technicien de VNF pour que leurs réflexions soient le plus proches des besoins et attentes des plaisanciers et des Montargois. Le redimensionnement du Port Saint-Roch appelle :

1) Création d'une Capitainerie

La future Capitainerie devra proposer :

- ↳ des horaires d'ouverture plus larges et adaptés à la saisonnalité.
- ↳ L'accès à toutes les informations administratives et réglementaires nécessaires à la vie des touristes fluvestres (les tarifs d'amarrage, le règlement intérieur, les affichages journaliers de tous les horaires de bus et navettes, les coordonnées des taxis, les services à proximité (restauration, sorties, cinéma...).
- ↳ Mise à disposition des plaisanciers de toutes les informations utiles quant à la vie culturelle et touristique à Montargis et dans l'Agglomération,.
- ↳ Le maximum d'outils numériques utile à la vie des plaisanciers et contribuant à la plus grande visibilité de ce site (site internet, point internet, point phone, wi-fi gratuit...)
- ↳ Des prestations et services de proximité pour le quotidien des plaisanciers (commerces, laverie, buanderie, ateliers de réparation de vélos, vignette fluviale, raccordement d'eau et d'électricité en supplément du tarif d'amarrage, emplacement dédié à la livraison de carburant, blocs sanitaires, consignes, boutique de produits locaux, de produits d'accastillage, antenne de l'OT...)

2) La dimension « urbanisme » de ce projet

- ↳ une requalification de ce quartier proposant toutes les infrastructures et services nécessaires à l'accueil des plaisanciers
- ↳ un lieu sécurisé pour le confort et le bien-être de tous quels que soient les modes de déplacements (piétons, vélos, auto, camping-cars...)
- ↳ présence d'une vie commerciale, économique et touristique qui vienne harmonieusement compléter l'offre de proposition de Montargis. Ce doit être l'occasion de créer une nouvelle dynamique bénéfique pour notre territoire et tous ses habitants.

Ainsi, le port Saint-Roch sera un défi urbanistique qui devra proposer l'accès à tous les services, prestations et loisirs nécessaires aux plaisanciers tout en proposant un aménagement urbain et de voirie qui soit agréable, respectueux de l'agenda 21 (borne électrique...).

Le Port Saint-Roch doit être un lien naturel avec les 3 autres port et également le trait d'union entre l'activité portuaire et la vie commerciale et artisanale du centre-ville.

De même, les modalités de transports et de déplacements (auto, deux roues, piétons, axes de circulation et d'accès au port...) doivent proposer un potentiel accueillant (parkings, navettes, parcs à vélos). Il sera important, pour augmenter la capacité de captation de touristes de proposer une aire aménagée pour les camping-cars. Par ailleurs, l'aménagement du port doit faciliter l'accès aux vélos routes tant aux touristes qu'aux Montargois.

L'aménagement de la rive gauche pourrait accueillir des activités de loisirs destinées aux familles et habitants de l'Agglomération.

3) Les intérêts économiques du projet du Port Saint-Roch

- Développement d'activités touristiques fluviales (croisières...)
- Mise en valeur du patrimoine Montargois (château, musées, église Sainte-Madeleine...)
- Dynamisation de l'activité commerciale existante par la captation de touristes nouveaux (lien entre le port et le centre-ville...)
- Développement d'activités économiques nouvelles tant pour les touristes que les Montargois

Le Port Saint-Roch doit être une zone génératrice d'activités, de flux et d'évènements complémentaires et liés à ceux du centre-ville.

4) Proposer de l'événementiel et des festivités

- ↪ Création de la Fête des 2 Marines (jonction de la seine et de la Loire). Rapprochement de Briare et de Saint-Mammès.
- ↪ Fête inaugurale pour l'ouverture de la saison fluviale
- ↪ Intégration du Port lors du Festival Vénitien
- ↪ Réenvisager les Caravanes de Loire
- ↪ Galerie d'exposition d'art sur le port
- ↪ Cinéma éphémère
- ↪ Afterwork : Les Jeudis du Port
- ↪ Guinguette
- ↪ Animations et jeux pour les familles

5) Dynamisation et renforcement de l'offre touristique

- Le pack de bienvenue
- Le guide pratique et toutes les informations utiles
- L'accès aux informations essentielles avec les vitrines numériques
- Proposition de billetterie sur place comme à l'OT, l'Hôtel Communautaire ou à la Maison de la Forêt
- Des offres mutualisées de prestations aux touristes en partenariats avec les commerces du centre-ville (resto + ciné...)
- Créer un événement qui n'existe sur aucune des 15 communes
- Prévoir des bornes informatiques
- Mise en valeur du Port en bénéficiant des retombées du plan lumière
- Augmenter la visibilité des parkings et parcs à vélos dans les différents supports de communication (papier et numérique...)
- Augmenter la jauge en terme d'hébergement hôteliers avec éventuellement la création d'un établissement 4 étoiles pour accueillir des plaisanciers disposant d'un pouvoir d'achat plus important.

De ces échanges avec le technicien de VNF, il convient de retenir que certaines pistes de réflexions se révèlent réalistes et réalisables : possibilité de créer une zone de retournement au niveau du Pont-à-l'âne, création d'une zone utile à la réparation légère des bateaux, encourager la vente de la vignette fluviale car il y a une forte demande des plaisanciers, apporter des activités d'hivernage...

Le projet du Port Saint-Roch génèrera des retombées importantes pour l'Agglomération tant sur le plan économique que touristique. Ce port contribuera à renforcer l'image territoriale de l'Agglomération en sa qualité de Venise du Gâtinais.

Pour le groupe de travail, le port Saint-Roch permettra :

- De favoriser et d'intégrer l'entrée des touristes en camping-cars qui pourront ainsi contribuer plus au dynamisme de la vie économique sur l'Agglomération,
- De capter une partie de la clientèle touristique sur l'Orléanais en ayant une offre touristique nouvelle, attractive et diversifiée,
- L'augmentation des flux touristiques avec des propositions de prestations et de services nouveaux et attractifs dans le domaine de la découverte culturelle et du patrimoine
- Des retombées économiques sur l'ensemble du territoire et notamment sur plusieurs centralités (Cepoy, Chalette, Amilly, Montargis...)
- L'arrivée d'activités de divertissements et de festivités pour les familles de l'Agglomération
- l'amélioration et la modernisation de plusieurs services et prestations existantes
- la valorisation de l'image de notre territoire : création de l'image de marque et du sentiment d'appartenance à notre territoire, notamment via la valorisation des acteurs locaux qui sont partie intégrante de la vie économique
- mise en place d'un véritable contrat de Canal entre Cepoy et Briare (avec les 4 ports de l'Agglomération) : élaboration du contrat en multi partenariat AME/VNF/Région/Département ? et pourquoi pas mobiliser les Fonds FEDER
- de faire de Montargis et de l'Agglomération une étape incontournable et reconnue du monde des plaisanciers. Il s'agit là de créer une économie fluvestre avec ce projet bien dimensionné, réaliste et qui associera l'ensemble des acteurs locaux.

Pour conclure, la mise en synergie de ces facteurs sera, à terme, en capacité de générer des retombées pour l'ensemble du territoire qui se traduira par :

- la création d'emplois nouveaux, supplémentaires pour renforcer certaines branches d'activités (restauration, hôtellerie, commerces...)
- l'émergence de commerces nouveaux
- la création ou l'implantation d'entreprises nouvelles sur l'Agglomération (liées à l'activité touristique plaisancière)
- la redynamisation de la vie artisanale locale
- la redynamisation commerciale, économique et touristique de notre territoire.

Ce projet fédérateur fera de l'Agglomération non plus une destination de passage mais un choix de site touristique connu et reconnu, avec une identité territoriale forte.